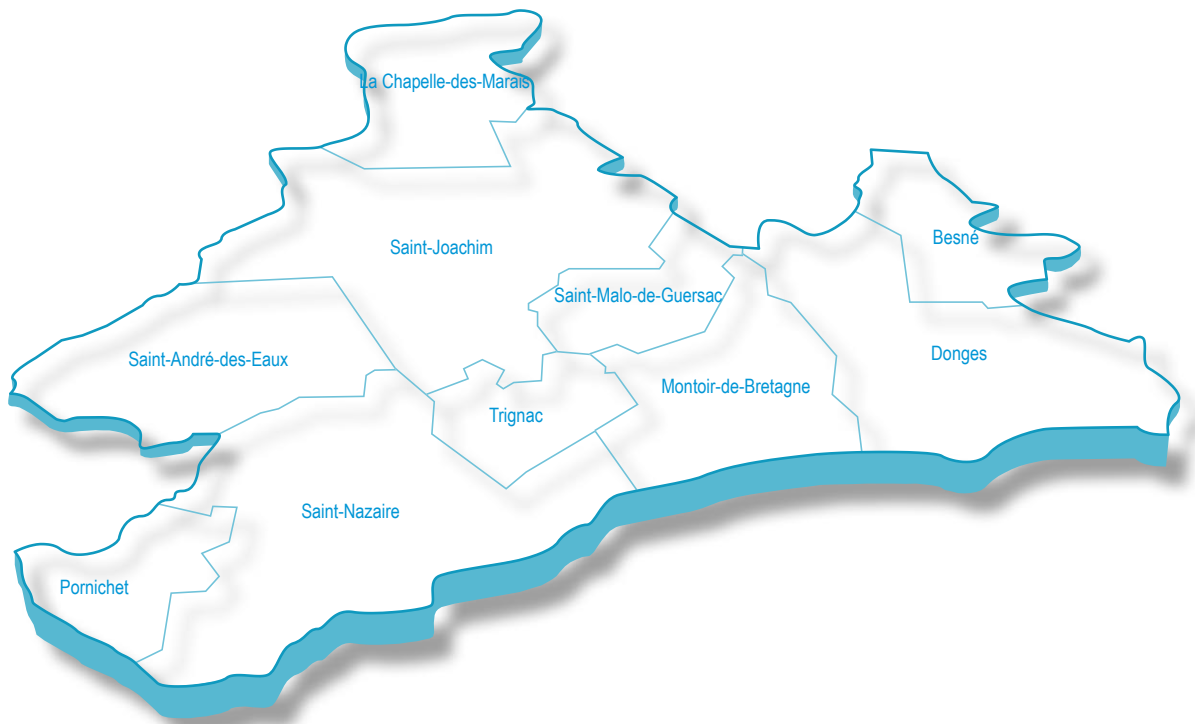


BUDGET PRIMITIF 2021

Service de l'eau



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24440064400021	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT ETABLISSEMENT PUBLIC Communauté d Agglomération de la REgion Nazairienne et de l Estuaire
--	---

POSTE COMPTABLE DE : RECEVEUR PERCEPTEUR MUNICIPAL

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : Budget Eau (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	27
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	29
A3.2 - Etalement des provisions	30
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	31
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	32
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	33
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	36
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	38
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	39
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	40
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	41
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	42
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	43

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	44
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	47
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	48
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E	24 150 000,00	24 150 000,00

+

+

+

R	E	0,00	0,00
P	O		
R	T	(si déficit)	(si excédent)
S	S	0,00	0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	24 150 000,00	24 150 000,00
---	----------------------	----------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E	13 257 439,00	13 257 439,00

+

+

+

R	E	0,00	0,00
P	O		
R	T	(si solde négatif)	(si solde positif)
S	S	0,00	0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	13 257 439,00	13 257 439,00
---	----------------------	----------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	37 407 439,00	37 407 439,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	10 898 330,00	0,00	9 413 946,00	9 413 946,00	9 413 946,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 139 150,00	0,00	4 684 300,00	4 684 300,00	4 684 300,00
014	Atténuations de produits	3 050 000,00	0,00	3 100 000,00	3 100 000,00	3 100 000,00
65	Autres charges de gestion courante	279 000,00	0,00	279 000,00	279 000,00	279 000,00
Total des dépenses de gestion des services		18 366 480,00	0,00	17 477 246,00	17 477 246,00	17 477 246,00
66	Charges financières	137 000,00	0,00	104 000,00	104 000,00	104 000,00
67	Charges exceptionnelles	575 800,00	0,00	335 800,00	335 800,00	335 800,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	90 000,00		45 000,00	45 000,00	45 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	360 963,56		230 000,00	230 000,00	230 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		19 530 243,56	0,00	18 192 046,00	18 192 046,00	18 192 046,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	2 981 226,44		2 497 954,00	2 497 954,00	2 497 954,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 480 000,00		3 460 000,00	3 460 000,00	3 460 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		6 461 226,44		5 957 954,00	5 957 954,00	5 957 954,00
TOTAL		25 991 470,00	0,00	24 150 000,00	24 150 000,00	24 150 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	24 150 000,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	25 271 470,00	0,00	23 600 000,00	23 600 000,00	23 600 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	390 000,00	0,00	396 000,00	396 000,00	396 000,00
Total des recettes de gestion des services		25 721 470,00	0,00	23 996 000,00	23 996 000,00	23 996 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	45 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		25 766 470,00	0,00	24 006 000,00	24 006 000,00	24 006 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	125 000,00		144 000,00	144 000,00	144 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		125 000,00		144 000,00	144 000,00	144 000,00
TOTAL		25 891 470,00	0,00	24 150 000,00	24 150 000,00	24 150 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	24 150 000,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	5 813 954,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	8 193 491,35	0,00	12 127 439,00	12 127 439,00	12 127 439,00
	Total des dépenses d'équipement	8 193 491,35	0,00	12 127 439,00	12 127 439,00	12 127 439,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 010 000,00	0,00	986 000,00	986 000,00	986 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 010 000,00	0,00	986 000,00	986 000,00	986 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	9 203 491,35	0,00	13 113 439,00	13 113 439,00	13 113 439,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	125 000,00		144 000,00	144 000,00	144 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 000 000,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 125 000,00		144 000,00	144 000,00	144 000,00
	TOTAL	10 328 491,35	0,00	13 257 439,00	13 257 439,00	13 257 439,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 257 439,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	7 299 485,00	7 299 485,00	7 299 485,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	7 299 485,00	7 299 485,00	7 299 485,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	3 416 530,09	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	3 416 530,09	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 416 530,09	0,00	7 299 485,00	7 299 485,00	7 299 485,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	2 981 226,44		2 497 954,00	2 497 954,00	2 497 954,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 480 000,00		3 460 000,00	3 460 000,00	3 460 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 000 000,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	7 461 226,44		5 957 954,00	5 957 954,00	5 957 954,00
	TOTAL	10 877 756,53	0,00	13 257 439,00	13 257 439,00	13 257 439,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 257 439,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	5 813 954,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	9 413 946,00		9 413 946,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 684 300,00		4 684 300,00
014	Atténuations de produits	3 100 000,00		3 100 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	279 000,00		279 000,00
66	Charges financières	104 000,00	0,00	104 000,00
67	Charges exceptionnelles	335 800,00	0,00	335 800,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	45 000,00	3 460 000,00	3 505 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	230 000,00		230 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		2 497 954,00	2 497 954,00
	Dépenses d'exploitation – Total	18 192 046,00	5 957 954,00	24 150 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	24 150 000,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	144 000,00	144 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	986 000,00	0,00	986 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	12 127 439,00		12 127 439,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	13 113 439,00	144 000,00	13 257 439,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 257 439,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	23 600 000,00		23 600 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	396 000,00		396 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	144 000,00	154 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		24 006 000,00	144 000,00	24 150 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	24 150 000,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	7 299 485,00	0,00	7 299 485,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		3 460 000,00	3 460 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		2 497 954,00	2 497 954,00
Recettes d'investissement – Total		7 299 485,00	5 957 954,00	13 257 439,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 257 439,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	10 898 330,00	9 413 946,00	9 413 946,00
605	Achats d'eau	5 950 000,00	5 950 000,00	5 950 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	601 600,00	614 000,00	614 000,00
6062	Produits de traitement	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	502 500,00	476 500,00	476 500,00
6064	Fournitures administratives	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6066	Carburants	85 000,00	70 000,00	70 000,00
6068	Autres matières et fournitures	70 000,00	70 000,00	70 000,00
6132	Locations immobilières	50 000,00	59 000,00	59 000,00
6135	Locations mobilières	130 000,00	191 000,00	191 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	3 300,00	3 600,00	3 600,00
61523	Entretien, réparations réseaux	1 914 020,00	350 000,00	350 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	120 000,00	200 000,00	200 000,00
61551	Entretien matériel roulant	32 800,00	28 000,00	28 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	24 000,00	25 000,00	25 000,00
6156	Maintenance	67 800,00	97 700,00	97 700,00
6161	Multirisques	45 000,00	47 000,00	47 000,00
617	Etudes et recherches	82 500,00	82 500,00	82 500,00
618	Divers	154 610,00	134 763,00	134 763,00
6226	Honoraires	5 500,00	4 500,00	4 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 500,00	5 600,00	5 600,00
6228	Divers	28 000,00	28 000,00	28 000,00
6231	Annonces et insertions	3 500,00	4 000,00	4 000,00
6236	Catalogues et imprimés	12 500,00	15 200,00	15 200,00
6238	Divers	54 000,00	78 000,00	78 000,00
6248	Divers	700,00	1 000,00	1 000,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	1 500,00	1 500,00
6257	Réceptions	5 000,00	3 600,00	3 600,00
6261	Frais d'affranchissement	1 500,00	2 000,00	2 000,00
6262	Frais de télécommunications	41 500,00	67 000,00	67 000,00
627	Services bancaires et assimilés	900,00	1 100,00	1 100,00
6281	Concours divers (cotisations)	7 000,00	7 960,00	7 960,00
6282	Frais de gardiennage	300,00	300,00	300,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	24 000,00	38 800,00	38 800,00
6287	Remboursements de frais	195 000,00	379 773,00	379 773,00
6288	Autres	56 800,00	1 100,00	1 100,00
63512	Taxes foncières	7 000,00	7 500,00	7 500,00
6358	Autres droits	2 000,00	6 750,00	6 750,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	559 000,00	305 000,00	305 000,00
6378	Autres taxes et redevances	4 500,00	4 200,00	4 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 139 150,00	4 684 300,00	4 684 300,00
6411	Salaires, appointements, commissions	4 115 000,00	4 656 000,00	4 656 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 150,00	1 800,00	1 800,00
6478	Autres charges sociales diverses	23 000,00	26 500,00	26 500,00
014	Atténuations de produits (7)	3 050 000,00	3 100 000,00	3 100 000,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	2 000 000,00	1 900 000,00	1 900 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	1 050 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
65	Autres charges de gestion courante	279 000,00	279 000,00	279 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	180 000,00	180 000,00	180 000,00
6542	Créances éteintes	50 000,00	50 000,00	50 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	49 000,00	49 000,00	49 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		18 366 480,00	17 477 246,00	17 477 246,00
66	Charges financières (b) (8)	137 000,00	104 000,00	104 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	137 000,00	104 000,00	104 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	575 800,00	335 800,00	335 800,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	50 000,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	200 000,00	200 000,00	200 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	315 000,00	135 000,00	135 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	10 800,00	800,00	800,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	90 000,00	45 000,00	45 000,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	90 000,00	45 000,00	45 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	360 963,56	230 000,00	230 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		19 530 243,56	18 192 046,00	18 192 046,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	Virement à la section d'investissement	2 981 226,44	2 497 954,00	2 497 954,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	3 480 000,00	3 460 000,00	3 460 000,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	20 000,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	3 460 000,00	3 460 000,00	3 460 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		6 461 226,44	5 957 954,00	5 957 954,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		6 461 226,44	5 957 954,00	5 957 954,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		25 991 470,00	24 150 000,00	24 150 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)			0,00
-----------------------------------	--	--	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)			0,00
--	--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			24 150 000,00
---	--	--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	60 000,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	60 000,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	25 271 470,00	23 600 000,00	23 600 000,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	12 000 000,00	12 500 000,00	12 500 000,00
70118	Autres ventes d'eau	3 664 450,00	3 250 000,00	3 250 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	1 850 000,00	1 842 000,00	1 842 000,00
704	Travaux	2 289 020,00	1 012 000,00	1 012 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	950 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
7064	Locations de compteurs	2 800 000,00	2 900 000,00	2 900 000,00
7068	Autres prestations de services	200 000,00	240 000,00	240 000,00
7087	Remboursement de frais	112 000,00	656 000,00	656 000,00
7088	Autres produits activités annexes	1 406 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	390 000,00	396 000,00	396 000,00
7588	Autres	390 000,00	396 000,00	396 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		25 271 470,00	23 996 000,00	23 996 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	45 000,00	10 000,00	10 000,00
778	Autres produits exceptionnels	45 000,00	10 000,00	10 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		25 276 470,00	24 006 000,00	24 006 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	125 000,00	144 000,00	144 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	125 000,00	144 000,00	144 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		125 000,00	144 000,00	144 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		25 891 470,00	24 150 000,00	24 150 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	24 150 000,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
35	Opération d'équipement n° 35 (5)	100 000,00	0,00	0,00
44	Opération d'équipement n° 44 (5)	7 821 540,12	11 627 439,00	11 627 439,00
45	Opération d'équipement n° 45 (5)	271 951,23	500 000,00	500 000,00
Total des dépenses d'équipement		8 193 491,35	12 127 439,00	12 127 439,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 010 000,00	986 000,00	986 000,00
1641	Emprunts en euros	144 000,00	144 000,00	144 000,00
1687	Autres dettes	866 000,00	842 000,00	842 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 010 000,00	986 000,00	986 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		9 203 491,35	13 113 439,00	13 113 439,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	125 000,00	144 000,00	144 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	125 000,00	144 000,00	144 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	125 000,00	144 000,00	144 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	1 000 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	1 000 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 125 000,00	144 000,00	144 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		10 328 491,35	13 257 439,00	13 257 439,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 257 439,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
1314	Subv. équipt Communes	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	7 299 485,00	7 299 485,00
1641	Emprunts en euros	0,00	7 299 485,00	7 299 485,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	7 299 485,00	7 299 485,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 416 530,09	0,00	0,00
1068	Autres réserves	3 416 530,09	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		3 416 530,09	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 416 530,09	7 299 485,00	7 299 485,00
021	Virement de la section d'exploitation	2 981 226,44	2 497 954,00	2 497 954,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	3 480 000,00	3 460 000,00	3 460 000,00
2182	Matériel de transport	20 000,00	0,00	0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	3 460 000,00	3 460 000,00	3 460 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		6 461 226,44	5 957 954,00	5 957 954,00
041	Opérations patrimoniales (8)	1 000 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	1 000 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		7 461 226,44	5 957 954,00	5 957 954,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		10 877 756,53	13 257 439,00	13 257 439,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 257 439,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 35 (1)
LIBELLE : PARTICIPATIONS DES ZA ECO

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 44 (1)
LIBELLE : ENTRETIEN COURANT

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		19 238 034,60	a 0,00	11 627 439,00	b 11 627 439,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	646 190,29	0,00	62 500,00	62 500,00	0,00
2031	Frais d'études	330 640,53	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	18 990,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	296 559,76	0,00	62 500,00	62 500,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	14 171 229,08	0,00	7 053 975,00	7 053 975,00	0,00
2121	Aménagement Terrains nus	12 961,60	0,00	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	11 899 344,83	0,00	4 440 000,00	4 440 000,00	0,00
2154	Matériel industriel	196 181,80	0,00	0,00	0,00	0,00
21561	Service de distribution d'eau	1 324 613,64	0,00	1 689 475,00	1 689 475,00	0,00
21751	Installat° complexes spécialisées (mad)	127 777,54	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	410 165,72	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	109 586,20	0,00	39 500,00	39 500,00	0,00
2184	Mobilier	15 027,57	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	75 570,18	0,00	885 000,00	885 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 420 615,23	0,00	4 510 964,00	4 510 964,00	0,00
2313	Constructions	1 096 436,97	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	121 267,57	0,00	4 510 964,00	4 510 964,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	3 069 884,84	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	133 025,85	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1314	Subv. équipt Communes	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-11 627 439,00
---	-----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 45 (1)
LIBELLE : SCHEMA DIRECTEUR SECURISATION EN EAU POTABLE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		13 734 651,66	a 0,00	500 000,00	b 500 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	13 734 651,66	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	11 578 189,84	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	2 156 461,82	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-500 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					2 838 652,12									
1641 Emprunts en euros (total)					2 838 652,12									
1 563 332T- Consolidation 1-EAU	CREDIT FONCIER DE FRANCE	04/12/2007	30/05/2010	30/05/2011	1 900 000,00	F	Taux fixe à 3.66 %	3,660	3,660	EUR	A	C	O	A-1
MPH271617EUR Eau	SFIL CAFFIL	01/12/2010	01/12/2010	01/12/2011	938 652,12	C	Taux fixe 3.69% à barrière 1.45 sur EUR-CHF (4.4%/0.5/1.45)	13,270	13,460	EUR	A	C	O	F-6
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					12 879 004,59									
1681 Autres emprunts (total)					12 879 004,59									
130471701	Agence de l'Eau Loire Bretagne	10/06/2014	10/06/2014	31/07/2016	1 107 617,17	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
140297801	Agence de l'Eau Loire Bretagne	04/03/2015	15/12/2015	31/08/2017	4 047 277,50	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1

Communauté d Agglomération de la REgion Nazairienne et de l Estuaire - Budget Eau - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
150484801	Agence de l'Eau Loire Bretagne	26/05/2016	20/10/2016	31/08/2018	5 231 793,20	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
160401601 Tranche1	Agence de l'Eau Loire Bretagne	09/01/2017	07/09/2017	07/09/2019	1 384 620,40	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
160401601 Tranche2	Agence de l'Eau Loire Bretagne	09/01/2017	14/11/2017	14/11/2019	1 107 696,32	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					15 717 656,71									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		1 412 738,61					142 591,35	91 721,50	0,00	24 036,24
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 412 738,61					142 591,35	91 721,50	0,00	24 036,24
1 563 332T- Consolidation 1-EAU	N	0,00	A-1	1 196 199,29	16,41	F	Taux fixe à 3.66 %	3,660	70 380,07	43 780,89	0,00	24 036,24
MPH271617EUR Eau	N	0,00	F-6	216 539,32	2,92	C	Taux fixe 3.69% à barrière 1.45 sur EUR-CHF (4.4%/0.5/1.45) Euribor 12M-Floor 0 sur Euribor 12M	22,150	72 211,28	47 940,61	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		11 061 639,82					836 455,95	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		11 061 639,82					836 455,95	0,00	0,00	0,00
130471701	N	0,00	A-1	813 495,98	11,58	F	Taux fixe à 0 %	0,000	67 791,33	0,00	0,00	0,00
140297801	N	0,00	A-1	3 798 065,59	11,67	F	Taux fixe à 0 %	0,000	316 505,47	0,00	0,00	0,00
150484801	N	0,00	A-1	4 290 070,43	14,67	F	Taux fixe à 0 %	0,000	286 004,70	0,00	0,00	0,00
160401601 Tranche1	N	0,00	A-1	1 200 004,34	12,68	F	Taux fixe à 0 %	0,000	92 308,03	0,00	0,00	0,00

Communauté d Agglomération de la REgion Nazairienne et de l Estuaire - Budget Eau - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
160401601 Tranche2	N	0,00	A-1	960 003,48	12,87	F	Taux fixe à 0 %	0,000	73 846,42	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		12 474 378,43					979 047,30	91 721,50	0,00	24 036,24

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
MPH271617EUR Eau	SFIL CAFFIL	938 652,12	216 539,32	6	13,00		Euribor 12M-Floor 0 sur Euribor 12M	Taux fixe 3.69% à barrière 1.45 sur EUR-CHF (4.4%/0.5/1.45)	0,00	Taux fixe 3.69% à barrière 1.45 sur EUR-CHF (4.4%/0.5/1.45)	22,150	47 940,61	0,00	1,74
TOTAL (F)		938 652,12	216 539,32						0,00			47 940,61	0,00	1,74
TOTAL GENERAL		938 652,12	216 539,32						0,00			47 940,61	0,00	1,74

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6	0	0	0	0	
	% de l'encours	98,27	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	12 257 839,11	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						1
	% de l'encours						1,74
	Montant en euros						216 539,32

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études non suivies de réalisation	5	15/12/2009
L	Frais de recherche et de développement en cas de réussite du projet	5	15/12/2009
L	Frais de recherche et de développement en cas d'échec	1	15/12/2009
L	Logiciels	2	15/12/2009
L	Véhicules et matériel de transport	5	15/12/2009
L	Véhicules et matériel de transport	10	15/12/2009
L	Engins de travaux publics	4	15/12/2009
L	Engins de travaux publics	8	15/12/2009
L	Mobilier de bureau	10	15/12/2009
L	Mobilier de bureau	15	15/12/2009
L	Equipements de garages et ateliers	10	15/12/2009
L	Equipements de garages et ateliers	15	15/12/2009
L	Matériel informatique	2	15/12/2009
L	Matériel informatique	5	15/12/2009
L	Plantations	15	15/12/2009
L	Plantations	20	15/12/2009
L	Aménagement de terrains et installations de voiries	15	15/12/2009
L	Aménagement de terrains et installations de voiries	30	15/12/2009
L	Appareils de labo, outillages et mat de bureau (sauf informatique)	5	15/12/2009
L	Appareils de labo, outillages et mat de bureau (sauf informatique)	10	15/12/2009
L	Ouvrages de génie civil pour captage, transport et traitt de l'eau potable	30	15/12/2009
L	Ouvrages de génie civil pour captage, transport et traitt de l'eau potable	40	15/12/2009
L	Canalisations d'adduction d'eau	40	15/12/2009
L	Canalisations d'adduction d'eau	60	15/12/2009
L	Conduites de distribution	40	15/12/2009
L	Conduites de distribution	60	15/12/2009
L	Installations de traitt de l'eau potable (sauf génie civil et régul)	10	15/12/2009
L	Installations de traitt de l'eau potable (sauf génie civil et régul)	15	15/12/2009
L	Compteurs	5	15/12/2009
L	Compteurs	10	15/12/2009
L	Equipts pour traitt eaux usées (sauf génie civil régulation et pompes)	10	15/12/2009
L	Equipts pour traitt eaux usées (sauf génie civil régulation et pompes)	20	15/12/2009
L	Pompes, appareils électroméca, instal chauffage (y/c chaudières), instal ventilation	10	15/12/2009
L	Pompes, appareils électroméca, instal chauffage (y/c chaudières), instal ventilation	20	15/12/2009
L	Organes de régulation (électronique, capteurs....)	4	15/12/2009
L	Organes de régulation (électronique, capteurs....)	8	15/12/2009
L	Bâtiments durables (en fonction du type de construction)	30	15/12/2009
L	Bâtiments durables (en fonction du type de construction)	100	15/12/2009
L	Réseau d'assainissement	45	15/12/2009
L	Réseau d'assainissement	70	15/12/2009
L	Ouvrages de génie civil sur stations d'épur et bassins tampons	30	15/12/2009
L	Ouvrages de génie civil sur stations d'épur et bassins tampons	60	15/12/2009

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Bâtiments légers et abris	10	15/12/2009
L	Bâtiments légers et abris	15	15/12/2009
L	Agencets et aménagts de bât, instal électriques et tél	15	15/12/2009
L	Agencets et aménagts de bât, instal électriques et tél	20	15/12/2009
L	Appareils de levage ascenseurs	20	15/12/2009
L	Appareils de levage ascenseurs	30	15/12/2009
L	Construction sur sol d'autrui	9	15/12/2009
L	Construction sur sol d'autrui	100	15/12/2009
L	Biens dont la valeur unitaire à amortir <= à 1 000 €	1	15/12/2009
L	autres immobilisations corporelles (2188)	20	29/03/2016

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	45 000,00		152 300,00	197 300,00	0,00	197 300,00
PROVISION POUR CREANCES IRRECOUVRABLES	45 000,00	09/02/2021	152 300,00	197 300,00	0,00	197 300,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	45 000,00		152 300,00	197 300,00	0,00	197 300,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 130 000,00	I 1 130 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		986 000,00	986 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	144 000,00	144 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	842 000,00	842 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		144 000,00	144 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	144 000,00	144 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 130 000,00	0,00	0,00	1 130 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		5 957 954,00	III 5 957 954,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		5 957 954,00	5 957 954,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
281531	Réseaux d'adduction d'eau	3 460 000,00	3 460 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	2 497 954,00	2 497 954,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	5 957 954,00	0,00	0,00	0,00	5 957 954,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 130 000,00
Ressources propres disponibles	IV	5 957 954,00
Solde	V = IV – II (6)	4 827 954,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

<vide> (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	9 413 946,00
61523	ENTRETIEN ET REP SUR RESEAUX	0,00
61523	ENTRETIEN ET REP SUR RESEAUX	350 000,00
61528	AUTRES ENTRETIEN ET REP	200 000,00
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	28 000,00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES	25 000,00
6156	MAINTENANCE	97 700,00
6161	MULTIRISQUES	47 000,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	82 500,00
618	DIVERS	134 763,00
6226	HONORAIRES	4 500,00
605	ACHAT D EAU	5 950 000,00
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES	614 000,00
6062	PRODUITS DE TRAITEMENT	40 000,00
6063	FOURNITURES D ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	476 500,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	12 000,00
6066	CARBURANTS	70 000,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	70 000,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	59 000,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	191 000,00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	3 600,00
6227	FRAIS D ACTES ET DE CONTENTIEUX	5 600,00
6228	DIVERS	28 000,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	4 000,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	15 200,00
6238	DIVERS	78 000,00
6248	DIVERS	1 000,00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	1 500,00
6257	RECEPTIONS	3 600,00
6261	FRAIS D AFFRANCHISSEMENT	2 000,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	67 000,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	1 100,00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	7 960,00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	300,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	38 800,00
6287	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	224 773,00
6287	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	155 000,00
6288	AUTRES	1 100,00
63512	TAXES FONCIERES	7 500,00
6358	AUTRES DROITS	6 750,00
6371	REDEVANCE VERSEE AUX AGENCES DE L EAU AU TITRE DES PRELEVEMENTS D EAU	305 000,00
6378	AUTRES TAXES ET REDEVANCES	4 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 684 300,00
6411	SALAIRES, APPOINTEMENTS, COMMISSIONS DE BASE	4 656 000,00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	1 800,00
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES	26 500,00
014	Atténuations de produits	3 100 000,00
701249	REVERSEMENT AGENCE DE L EAU REDEVANCE POLLUTION DOMESTIQUE	1 900 000,00
706129	REVERST A L ADE - REDEVANCE POUR MODERNISATION DES RESEAUX DE COLLECTE	1 200 000,00
65	Autres charges de gestion courante	279 000,00
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	180 000,00
6542	CREANCES ETEINTES	50 000,00
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	49 000,00
66	Charges financières	104 000,00
66111	INTERETS REGLES A L ECHEANCE	104 000,00
67	Charges exceptionnelles	335 800,00

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	0,00
6718	AUTRES CHARGES EXCEPT SUR OPERATIONS DE GESTION	200 000,00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	135 000,00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	800,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	45 000,00
6815	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES D EXPLOITATION	45 000,00
022	Dépenses imprévues	230 000,00
Total des dépenses réelles		18 192 046,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	3 460 000,00
675	VALEURS COMPTABLES DES IMMOBILISATIONS CEDEES	0,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	3 460 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	2 497 954,00
Total des dépenses d'ordre		5 957 954,00
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		24 150 000,00

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
64198	AUTRES REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATION DE PERSONNEL	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	23 600 000,00
70111	VENTES D EAU AUX ABONNES	12 500 000,00
70118	AUTRES VENTES D EAU	3 250 000,00
701241	REDEVANCE POLLUTION ORIGINE DOMESTIQUE	1 842 000,00
704	TRAVAUX	1 012 000,00
706121	REDEVANCE POUR MODERNISATION DES RESEAUX DE COLLECTE	1 200 000,00
7064	LOCATION DE COMPTEURS	2 900 000,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	240 000,00
7087	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	656 000,00
7087	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	0,00
7088	AUTRES PRODUITS D ACTIVITES ANNEXES	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	396 000,00
7588	AUTRES	396 000,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	10 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		24 006 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	144 000,00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L EXERCIC	144 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		144 000,00
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		24 150 000,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

<vide> (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
	Opération d'équipement n° 35	0,00
	Opération d'équipement n° 44	0,00
	Opération d'équipement n° 44	0,00
	Opération d'équipement n° 44	62 500,00
	Opération d'équipement n° 44	0,00
	Opération d'équipement n° 44	4 440 000,00
	Opération d'équipement n° 44	0,00
	Opération d'équipement n° 44	1 689 475,00
	Opération d'équipement n° 44	0,00
	Opération d'équipement n° 44	0,00
	Opération d'équipement n° 44	39 500,00
	Opération d'équipement n° 44	0,00
	Opération d'équipement n° 44	885 000,00
	Opération d'équipement n° 44	0,00
	Opération d'équipement n° 44	4 510 964,00
	Opération d'équipement n° 44	0,00
	Opération d'équipement n° 44	0,00
	Opération d'équipement n° 45	500 000,00
	Opération d'équipement n° 45	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	986 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		13 113 439,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	144 000,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		144 000,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		13 257 439,00

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	7 299 485,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		7 299 485,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	3 460 000,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	2 497 954,00
Total des recettes d'ordre		5 957 954,00
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		13 257 439,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0.00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0.00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
D 44 2015/1 ENTRETIEN COURANT	50 910 806,87	-9 650 806,30	41 260 000,57	19 238 034,60	11 627 439,00	0,00
R 44 2015/2 ENTRETIEN COURANT	0,00	0,00	0,00	200 591,45	0,00	0,00
D 35 2015/1 PARTICIPATIONS DES ZA ECO	653 011,00	0,00	653 011,00	0,00	0,00	0,00
D 36 2015/1 PARTICIPATIONS ZA HABITAT	848 635,00	0,00	848 635,00	0,00	0,00	0,00
D 45 2015/1 SCHEMA DIRECTEUR SECURISATION EAU POTABLE	54 255 412,00	0,00	54 255 412,00	13 734 651,66	500 000,00	0,00
R 45 2015/2 SCHEMA DIRECTEUR SECURISATION EAU POTABLE	10 330 700,00	0,00	10 330 700,00	2 598 146,76	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		16,00	0,00	16,00	15,00	1,00	16,00
Adjoint administratif	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Responsable Relations Usagers Coordination Administrative	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		68,00	0,00	68,00	67,00	1,00	68,00
Adjoint technique	C	22,00	0,00	22,00	22,00	0,00	22,00
Adjoint technique principal 1ère classe	C	15,00	0,00	15,00	15,00	0,00	15,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Agent de maîtrise	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Agent de maîtrise principal	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Ingénieur	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur en chef	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Responsable Magasin	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal 1ère classe	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Technicien principal 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		84,00	0,00	84,00	82,00	2,00	84,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Responsable Magasin	C	TECH	IB479	0,00	3-2	CDD
Responsable Relations Usagers Coordination Administrative	A	ADM	IB732	0,00	3-3-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 60

Nombre de membres présents : 60

Nombre de suffrages exprimés : 60

VOTES :

Pour : 54

Contre : 6

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) , - 3 FEV. 2021

A le

(1) .

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session - 9 FEV. 2021

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

SAMZUN David	
--------------	--

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

10 FEV. 2021

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : -

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 09 février 2021 A 18 H

BESNE :

Mme Sylvie CAUCHIE

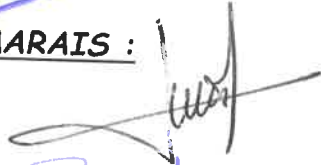


M. Tony LE PEN



LA CHAPELLE DES MARAIS :

M. Franck HERVY



Mme Sylviane BIZEUL



DONGES :

M. François CHÉNEAU




Mme Magalie PIED



M. Daniel SIMON



Mme Alice MARTIENNE



MONTOIR-DE-BRETAGNE :

M. Thierry NOGUET



Mme Karine HUET




M. Michel MOLIN




M. Pascal PLISSONNEAU excusé (pouvoir)

PORNICHET :M. Jean-Claude PELLETEUR Mme Frédérique MARTIN M. Rémi RAHER Mme Nicole DESSAUVAGES 

M. Stéphane CAUCHY Présent en visio conférence

M. Yannick JOUBERT ST-ANDRE-DES-EAUX :Mme Catherine LUNGART M. Pascal HASPOT 

M. Jérôme DHOLLAND Présent par visio conférence

ST-JOACHIM :Mme Marie-Anne HALGAND M. Roger VEILLAUD ST-MALO-DE-GUERSAC :M. Jean-Michel CRAND Mme Lydia MEIGNEN ST-NAZAIRE :M. David SAMZUN Mme Céline GIRARD-RAFFIN M. Xavier PERRIN 

Mme Emmanuelle BIZEUL

M. Alain GEFROY

Mme Lydie MAHÉ

M. Jean-Jacques LUMEAU excusé (nouveau)

Mme Béatrice PRIOU Présent par visio conférence

M. Alain MANARA

Mme Céline PAILLARD

M. Christophe COTTA Présent par visio conférence

Mme Dominique TRIGODET

M. Jean-Luc GUYODO

Mme Maribel LÉTANG-MARTIN

M. Jean-Luc SECHET

Mme Julia MOREAU excusé (nouveau)

M. Eric PROVOST

Mme Martine DARDILLAC

M. Dennis OCTOR

Mme Pascale HASSANE

M. Michel RAY

Mme Stéphanie LIPREAU

M. Jean-Marc ALLAIN

Mme Noëlle RUBEAUD

Mme Capucine HAURAY

M. Gwénolé PERONNO

Mme Gaëlle BENIZÉ-THUAL

M. Olivier BLECON excusé (poursuivi)

Mme Hanane REBIHA

M. Philippe CAILLAUD

TRIGNAC :

M. Claude AUFORT

Mme. Dominique MAHÉ - VINCE

M. Jean-Louis LELIEVRE excusé (poursuivi)

Mme Véronique JULIOT

M. David PELON